**------Si vous avez des terrains à louer....**

**Grave Dr ? TRUC DE OUF ... Arnaque installation éolienne sur terrain privé !.....**

**Tout est vrai ; Et on ne parle pas du socle des éoliennes:**  
**1500 tonnes de béton pour chaque éolienne !**   
**Là, pour les siècles à venir….**

Prenez le temps de lire....

Un autre point de vue...

**Une cultivatrice auvergnate s'exprime sur l'éolien !**

J'ai 35 ans, je suis agricultrice bio en Auvergne. **Il y a deux ans,**  
**j'ai été contactée par une entreprise privée qui avait pour projet**  
**d'installer un parc d'éoliennes dans ma commune.**   
Je les ai reçus avec joie ! J'avais hâte de participer à un projet écologiste.  
  
- **Première surprise** :  
**je m'attendais à rencontrer un représentant de l'État, ou de la préfecture pour ce genre de projet (l'énergie est, il me semble, le bien de tous et nous sommes tous concernés).**  
  
En fait, il n'en était rien :   
**c'était bien une entreprise privée**  
**financée par des fonds de pensions étrangers qui était chargée du**  
**projet.**  
  
Un peu bizarre, mais, **après m'être renseignée, je me suis aperçue que**  
**tous les projets étaient tenus par des sociétés privées qui**  
**prospectent un peu partout en France pour chercher des terrains où  
placer des éoliennes.**  
  
Je pensais donc que cette société voulait m'acheter un bout de  
terrain, un peu comme un promoteur immobilier « du vert ».  
  
**- Deuxième surprise** : **la société envisageait effectivement d'implanter**  
**une éolienne chez moi, *mais elle ne voulait « surtout pas » me***  
**déposséder de mes terres. Elle voulait seulement louer le terrain.**  
**Et cela, pour une somme absolument mirobolante : 30.000 euros par an pour deux éoliennes implantées.**  
  
**Mes revenus actuels sont de 1.500 euros par mois, pensez-donc, 30.000**  
**euros net par an et pendant 20 ans !**  
  
Pendant 20 ans... 30.000 euros qui tombent tous les ans et je  
participe à l'écologie nationale. Un rêve !  
  
**La société a insisté pour que je signe « rapidement », car d'autres**  
**agriculteurs pouvaient être aussi intéressés.**  
A 30.000 euros par an,  
je n'en doutais pas une seconde.

**Mais... je suis auvergnate, et par**  
**nature, méfiante, « ils veulent payer 75 fois le prix de la terre sans**  
**la posséder ? Ici ? Là où nos terres ne valent pas grand-chose ? Il y  
a un loup quelque part ».**  
  
Alors j'ai cherché le loup. **Et je l'ai trouvé en demandant un nouveau**  
**rendez-vous avec la société. Je leur ai demandé un contrat du bail. Et**  
**j'ai lu toutes les petites lignes.**  
  
**Et voici la question que je leur ai posée : au bout de 20 ans, que se**  
**passe-t-il ?**  
  
**Une réponse très floue : .... on ne sera plus là, car on revend nos**  
**implantations à des entreprises étrangères (chinoises notamment). Mais**  
**comme la loi nous demande de prévoir le démantèlement de l'éolienne.  
Nous vous provisionnons 50.000 euros pour vos deux éoliennes.**  
  
**Parce que, bien entendu, au bout de 20 ans, une éolienne, elle est en**  
**fin de course, foutue et il est stipulé de la démonter**.  
  
**Ah bon, alors j'ai fait venir plusieurs entreprises spécialisées dans**  
**le démantèlement des éoliennes.**  
  
**Résultat : devis pour une éolienne (hauteur 80 mètres), le coût**  
**minimum est de 450.000 euros par éolienne, à charge du propriétaire du**  
**terrain.**  
  
**Et s'il ne peut pas payer ? Comme il s'agit d'une éolienne**  
**industrielle, l'État se retourne contre le propriétaire, puis contre**  
**la commune.**  
  
Je fais un rapide calcul : le projet d'ensemble de ma commune de 200  
habitants comprend 7 éoliennes, soit 450 000 x 7 = 3.150.000 de dette  
pour la commune.  
  
C'est la faillite pour tous !  
  
Ensuite je me suis demandé pourquoi cette société voulait implanter  
des éoliennes dans un endroit où il y a si peu de vent.  
  
Réponse : en effet, il n'y a pas assez de vent, mais nous allons  
construire des éoliennes beaucoup plus hautes... 80 mètres de haut.  
Fort bien. Pour des éoliennes qui ne tourneront que 25 % du temps,  
c'est pas très rentable..  
  
Mais, comment se fait-il que des fonds de pension s'intéressent tant à  
l'éolien en France ?

Tout simple !  
  
**En France, une loi exige que l'énergie verte des éoliennes soit**  
**achetée en priorité deux fois le prix des autres énergies**  
(l'hydraulique, qui est pourtant totalement vert, n'a pas ce privilège !).  
**Donc, c'est intéressant pour les investisseurs étrangers**, **sans doute**  
**en pleine complicité avec notre gouvernement car, qui paye cette**  
**différence ? ...C'EST NOUS !**  
  
Regardez bien votre facture EDF, il y a une petite ligne qui indique  
que nous **« participons au développement de l'énergie verte ».**  
  
**En fait, nous finançons des actionnaires étrangers.**  
  
**Ah oui ! Je ne vous ai pas tout dit ! Cette énergie est**  
**essentiellement destinée à être exportée.**  
  
**Ça, les actionnaires s'en fichent totalement. Moi pas !**  
  
**Le développement de l'éolien en France va coûter 75 milliards d'Euros**  
**financés par nous-mêmes pour détruire nos paysages, notre tourisme, la**  
**valeur de nos biens immobiliers et nos parcelles cultivables.Avec cet argent, l'état pourrait redistribuer à chaque français une part pour isoler dignement son logement. Mais ça, ça ne rapporterait rien aux actionnaires.**  
  
**Faites circuler, et réfléchissez.**  
  
**Sous couvert de «VERT»**,**on nous prend pour des c..**